

## Ministère de la Culture

# FORMULAIRE D'ADHÉSION À LA CHARTE DE DÉONTOLOGIE pour les structures culturelles

La structure culturelle Institut Européen de Chant Choral (I.N.E.C.C.) asbl,  
ayant son siège social à l'adresse 2, rue Sosthène Weis  
L-2722 Luxembourg  
enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro F1381  
(à biffer si non applicable), représentée par son président, M. Jean-Marie KIEFFER  
actuellement en fonction, déclare par la présente adhérer à la Charte de déontologie pour les structures  
culturelles publiée par le ministère de la Culture.

Par cette adhésion, la structure culturelle s'engage à appliquer les principes énoncés par la Charte  
de déontologie et à mettre en œuvre l'ensemble des recommandations contenues dans celle-ci.

Nom: Jean-Marie Kieffer

Nom: \_\_\_\_\_

Fonction: Président

Fonction: \_\_\_\_\_

Date: 4-7-2022

Cachet:



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de la Culture

INECC Luxembourg  
Institut Européen du Chant Choral  
2, rue Sosthène Weis  
L-2722 Luxembourg-Grund  
Tél.: +352 26 430 481  
Fax: +352 24 527 581  
info@inecc.lu / www.inecc.lu